ASSEMBLEE BOURGEOISIALE DU 24 JUIN 2010

Ouverture: 19h30 Local: Salle polyvalente

Présence : 26 personnes

Présidence de M. Léo FARQUET, Président.

Le Président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux participants à l'Assemblée et en excusant les absences de Mme la Vice-Présidente Catherine Seppey et de Mme la cons. Janick Michelet.

Il profite également de saluer les non-bourgeois présents à l'Assemblée.

Ordre du jour de la séance :

- 1. Lecture du protocole de l'Assemblée Bourgeoisiale du 9 décembre 2009
- 2. Lecture des comptes 2009
- 3. Rapport de l'organe de révision
- 4. Approbation des comptes bourgeoisiaux 2009
- 5. Décharge aux organes responsables
- 6. Divers

1. <u>LECTURE DU PROTOCOLE DE L'ASSEMBLEE BOURGEOISIALE DU 9</u> DECEMBRE 2009 :

Le Président informe que le protocole est à disposition des citoyens au bureau communal et sur le site internet de la Commune, de sorte que sa lecture n'est plus nécessaire.

Soumis au vote, le protocole est approuvé tel que présenté.

2. LECTURE DES COMPTES 2009:

Le Président passe la parole à M. le cons. Christian Roth pour la présentation des comptes qui bouclent avec un bénéfice d'exercice de Fr. 413.20, des investissements nets de Fr. 38'303.45 et des amortissements de Fr. 24'103.85.

M. le cons. Roth donne des précisions concernant, notamment des taxes d'agrégation qui ont dû être remboursées (Fr. 10'800.00), en raison du fait que certains candidats ont renoncé à aller au bout de la procédure.

Il rappelle que 2009 a été la dernière année de location des alpages par M. Nicolas Pellaud et que ceux-ci ont été loués, dès la fin mai 2010, à MM. Roland Boson et Fils de Charrat.

Actuellement, trois parcelles restent à vendre à la Boveresse.

3. RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION :

M. Eric Woirin, Fiduciaire à Saxon, donne lecture du rapport de l'organe de révision relatif aux comptes 2009 de la Bourgeoisie de Saxon et recommande de les approuver.

4. APPROBATION DES COMPTES BOURGEOISIAUX 2009 :

Aucune question n'étant posée, le Président soumet les comptes à l'approbation de l'Assemblée Bourgeoisiale, laquelle les adopte à l'unanimité.

5. DECHARGE AUX ORGANES RESPONSABLES:

Les comptes 2009 ayant été acceptés par l'Assemblée Bourgeoisiale, celle-ci donne décharge aux organes responsables.

6. **DIVERS**:

M. le cons. Roth fait savoir que la Bourgeoisie sera bientôt confrontée à des difficultés financières. Elle devra certainement entreprendre des démarches pour fusionner avec la Commune. Des discussions au niveau cantonal sont en cours au sujet des fusions entre Communes et Bourgeoisies, car le problème n'est pas spécifique à la Bourgeoisie de Saxon.

Il fait part de ses soucis quant aux locaux des Etablons qui nécessitent de nouveaux travaux d'entretien en 2010.

La parole n'étant plus demandée, le Président clôt la séance à 19h45.

Le Président :	Le Secrétaire :
Léo Farquet	Daniel Felley